

Handirect a obtenu le statut d'entreprise adaptée



Michel Baldasseroni et Gaël, son salarié.

Spécialisée dans le routage postal, la société Handirect vient d'obtenir son agrément d'entreprise adaptée. Ce statut qui suppose plus de 80 % de personnel handicapé permet de

- faire bénéficier ses clients, qui ne répondent pas totalement à l'obligation d'embauche de personnes handicapées, d'une réduction de la taxe annuelle versée à l'Agefiph.
- Créée voilà un an, cette entreprise appartient à un réseau national. Elle propose différents services : saisie, frappe, impression de lettres et d'enveloppe, mise sous pli, affranchissement et conseil. « **Nous sommes**
- **compétents de la saisie de vos**

documents à leur expédition, de 1 à 20 000 exemplaires », précise Michel Baldasseroni, gérant et commercial de l'agence située au 48, rue de Gouédic, qui emploie un travailleur en situation de handicap à temps plein et une assistante commerciale à temps partiel.

« **Je peux également proposer des opérations à des personnes à mobilité réduite afin qu'elles puissent travailler de leur domicile en télétravail** », précise le gérant.

Contact. Handirect, 48, rue de Gouédic. www.handirect.com. Tél. 02 96 61 60 60.